



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

### PROCES VERBAL N° 04

\*\*\*

**Réunion plénière du :** 16 octobre 2021

**A :** 9h30

**Lieu :** DFSM à YVETOT

**Président :** M. Stéphane CERDAN

**Membres présents :** Mme Michèle LE BASTARD, MM. Eric AUGER, Joaquim EVARISTO, Christophe GUERPIN, Julien LEBARC, Lilian LEROUX, Antoine LOUET, Pierre LUCAS, Hichem MASSAOUDI-BRIERE, Eric PAIN, Cyril PAVIE, Frédéric ORTIZ

**Membres excusés :** MM. Alexis AUGER, Patrick DUBOC, Guillaume JEANNE - DIT – FOUQUE

**Assiste à la réunion :** M. Christopher LETELLIER, secrétaire administratif au DFSM

**Invités excusés :** M. Romain FERET Président du Comité de Direction du DFSM, Benoît LOUVET Président de la CRA, Mickaël LESAGE et Pierre TAVELET C.T.R.A, Olivier FLEUTRY Directeur du DFSM, Philippe DAJON Secrétaire général du DFSM.

§§§§

Le président ouvre la séance en saluant les membres de notre commission ici présents. Il accueille notre invité, M. Christopher LETELLIER, secrétaire administratif au DFSM. Ce dernier se présente et nous renseigne sur les fonctions qui sont les siennes au sein du DFSM. Il vient d'être détaché à la CDA notamment pour le traitement des courriers.

#### \* Civilités

#### Condoléances

Le président et les membres de la CDA adressent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches de:

\* M. Thomas ULINA, joueur appartenant au club SC Sainte-Austreberthe

\* M. Patrick SWAENPOEL, ancien arbitre officiel du district des vallées qui a été dirigeant dans plusieurs clubs de la région



\* M. Dino CONTARDO qui a beaucoup oeuvré pour son club l'Union Sportive de Saint-Thomas du Havre

### **Félicitations**

Les félicitations de notre CDA vont à :

- \* M. Lilian LEROUX qui vient d'être papa d'une petite fille.
- \* M. Antoine GRATON dont un petit garçon est venu agrandir sa famille

Nous souhaitons un bon rétablissement à leurs épouses

§§§§

### **\* Adoption des procès-verbaux des réunions plénières des 12 juin 2021 publié le 24 du même mois et du 13 juillet publié le 20 juillet 2021**

Aucune remarque n'étant faite sur les procès-verbaux de ces deux réunions, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

### **\* Courriers reçus**

- **Arbitrage en qualité d'assistant**: un de nos collègues aimerait continuer à diriger des matchs de jeunes les samedis et dimanches après-midis. Un autre ne désire pas arbitrer au centre. Bonne note a été prise par la commission mais ces deux futurs arbitres assistants devront passer l'examen.

- **Demandes d'année sabbatique** : deux de nos arbitres souhaitent prendre une année sabbatique pour raisons de santé pour l'un et professionnelles pour l'autre. La commission accepte ces demandes qui sont justifiées.

- **Arrêts d'arbitrage** : cinq arbitres ont décidé d'arrêter l'arbitrage : quatre sans raison évoquée et un pour problèmes physiques

- **Réintégration** : un collègue avait du interrompre momentanément sa carrière d'arbitre pour blessure . Il souhaite reprendre. Il sera donc réintégré en D 2

### **\* Réunions de rentrée des arbitres**

Quatre réunions décentralisées de rentrée des arbitres ont eu lieu à: Saint-Nicolas de la Haie, Bonsecours, Gonfreville L'Orcher (Gournay en Bray) et Eu . Tout s'est parfaitement déroulé et les échanges ont été constructifs. Des vœux ont été émis. Il a été demandé de mettre un délégué officiel sur les matchs à risque. Cette requête a été présentée au comité directeur qui a émit un avis favorable. Il faut savoir que pour les clubs dits « à problème », trois arbitres seront désignés.

Un autre souhait a été émis concernant les matchs du premier tour de la Coupe de France. En effet, il a été demandé que soient désignés des arbitres de district de D1. La commission est favorable, cela permettrait de récompenser nos arbitres qui le méritent.



Un seul regret, peu de jeunes se sont déplacés à ces réunions. Ce qui est vraiment dommage.

#### **\* Formation des Arbitres stagiaires**

Deux journées complémentaires de formation ont été proposées à nos arbitres stagiaires à la base de loisirs de Jumièges – Le Mesnil les 4 et 18 septembre derniers. Tout s'est très bien passé et les candidats étaient très motivés. Nous disposons de beaucoup d'arbitres stagiaires et surtout des jeunes qu'il conviendra de parrainer. Cela s'explique par le fait de l'arrêt des compétitions sur les deux dernières années.

Nous rencontrons quelques soucis pour faire coïncider le calendrier des formations avec celui de la Ligue. Il nous faudrait également d'avantage d'encadrants

Nous disposons à ce jour de huit formateurs diplômés mais peu d'entre eux sont disponibles. En effet, ce sont souvent les mêmes qui interviennent. Il nous faudra mobiliser plus de monde.

#### **\* Validation des promotionnels 2020-2021**

Les arbitres concernés n'avaient pas pu être observés en temps voulu à cause de la crise sanitaire mais ils l'ont été depuis septembre dernier. La liste des candidats retenus, soit 1 arbitre en D 1 et 4 en D 2, a été arrêtée aujourd'hui. Elle va être proposée au Comité Directeur pour validation. Les candidats reçus pourraient ainsi être nommés au 1er janvier 2022. Les non-admis repasseront l'examen en janvier prochain.

#### **\* Validation des promotionnels 2021-2022**

Un appel à candidatures avait été lancé pour connaître les arbitres qui souhaitaient être promotionnels. 13 candidatures nous sont parvenues : 6 pour la D 1 et 8 pour la D 2 auxquelles s'ajoutent 3 candidatures pour être assistant en D1.

Il conviendra de mettre en place et d'organiser des cours en fonction des disponibilités des formateurs. L'examen aura lieu en janvier 2022.

#### **\* Le point sur les observations**

Une journée de formation a eu lieu au début du présent mois et tout s'est bien passé. 46 observateurs ont été recensés. Les observations des jeunes ont commencé.

#### **\* Le point sur le parrainage**

Pour encadrer les jeunes, nous disposons de 39 parrains mais nous sommes favorables à l'arrivée de nouveaux collègues. Une journée de formation, appréciée de tous les participants, a eu lieu en début de mois.

#### **\* Le point sur les désignations**



A ce jour, le Chargé des désignations dispose de 245 arbitres et 11 assistants pour diriger les rencontres. A ceux là s'ajoutent des blessés et des suspendus momentanément. Il est précisé que certains collègues ne peuvent pas encore arbitrer leurs dossiers étant encore incomplets.

Il est regrettable de recevoir encore trop tardivement des indisponibilités, ce qui pose problème pour les remplacements. Des sanctions sont prises. Les arbitres concernés font l'objet de non-désignations durant une période déterminée. Le Chargé des désignations nous informe de la façon dont sont désignés les arbitres sur les différents matchs. Il souligne que tout se passe bien avec la Ligue au point de vue des désignations. En cas de match à risque, 3 arbitres seront désignés.

### **\* Candidatures Ligue**

En ce qui concerne les seniors, nous ne disposons pas de critères qui permettent de sélectionner les arbitres à présenter.

Pour les jeunes nous ne disposons pas d'un classement. La ligue ne nous a pas communiqué la date éventuelle d'un examen. Bien entendu, les jeunes arbitres qui auront le potentiel de monter en ligue seront proposés.

Une formation pour les candidats Ligue sera à organiser pour la fin de la saison

En R3, il n'y a pas de promotionnel en Ligue.

### **\* Le point sur les effectifs**

Au 1er août 2021, nous disposions de 358 arbitres toutes catégories confondues. A ce jour, compte-tenu de certaines éléments tels que arrivées, retours, arrêts, démissions, demandes de licence en cours etc ....nous disposons de 294 arbitres dont la licence a été validée et qui peuvent donc officier.

### **\* Le point sur la section « Lois du jeu »**

Quatre dossiers ont été traités à ce jour et un est en attente. Pour finaliser certains dossiers, il a été nécessaire de demander un rapport complémentaire à l'arbitre.

### **\* Le point sur la section « Discipline »**

Un dossier est en attente, l'arbitre doit être auditionné prochainement. D'autres auditions ont été faites et se sont soldées par des rappels à l'ordre.

### **\* Projet de fidélisation des arbitres**

Il faut savoir que le DFSM est réparti en neuf secteurs avec un référent qui a, à sa charge, la gestion d'un certain nombre de clubs. Il serait souhaitable que dans chacun de ces secteurs, un membre de notre commission soit intégré afin d'être au plus près des clubs. Cela ne pourrait qu'enrichir l'arbitrage en fidélisant les jeunes arbitres et en créant des liens avec les clubs

L'objectif premier est d'augmenter nos effectifs d'ici 2024.



Trois axes de travail pourraient être arrêtés :

- Le premier serait de se rapprocher au maximum des clubs. Echanges et discussions auraient pour but principal de fidéliser les arbitres.
- le deuxième serait d'identifier les besoins des clubs
- le troisième consisterait à expliquer en quoi consiste le parrainage et quel est son but. La formation dans les secteurs avec une sectorisation de la FIA ne serait que bénéfique. Toutefois, il faudra envisager une extension de l'équipe de formation.

Une présentation des différents secteurs avec les clubs qui en font partie nous est faite.

Le président demande aux membres de sa commission de se positionner par rapport aux secteurs définis par le DFSM.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne sollicitant la parole, le président lève la séance à 12 H 30.

La secrétaire de séance

Michèle LE BASTARD

Le président de la CDA du DFSM

Stéphane CERDAN